INSEE
RHÔNE-ALPES

La Lettre

ANALYSES

Population

www.insee.fr/rhone-alpes

N° 115 - juillet 2009

Rhône-Alpes : de nombreuses arrivées de jeunes actifs diplômés et d'étudiants

En 5 ans, à l'occasion des échanges migratoires entre régions françaises, 324 000 nouveaux habitants sont arrivés en Rhône-Alpes et 280 000 en sont partis. Trois arrivants sur cinq ont entre 18 et 40 ans et les cadres, les professions intermédiaires et les étudiants sont particulièrement nombreux. Dans le sud de la région, on compte aussi beaucoup d'arrivées de retraités. Rapporté à la population, c'est en Ardèche que l'apport migratoire est le plus fort. En nombre de personnes, les arrivées et les départs sont les plus importants dans le Rhône.

Mireille Domenge

Ce numéro de La Lettre-Analyses est téléchargeable à partir du site Internet www.insee.fr/rhone-alpes, à la rubrique « Publications ».

Les résultats du recensement de la population 2006 confirment le dynamisme démographique de la région Rhône-Alpes. La croissance de sa population provient à la fois de son excédent naturel (naissances - décès) et de son solde migratoire positif (entrées - sorties). Parmi les mouvements migratoires, bon nombre ont lieu à l'intérieur du territoire national. Ainsi, en 5 ans, Rhône-Alpes a accueilli 324 000 nouveaux habitants de 5 ans et plus (hors personnes venant de l'étranger). Dans le même temps, 280 000 rhônalpins sont partis, soit un solde, pour les seules migrations internes à la France, d'environ 44 000 personnes. Rhône-Alpes se classe ainsi à la 11ème place des régions françaises avec un taux de migrations intérieures nettes de 0,2 % par an (solde des migrations intérieures [1] rapporté à la population moyenne), derrière les régions de la moitié sud et de la façade ouest.

Si l'on considère la part des habitants de 2006 qui habitaient ailleurs en France cinq ans auparavant, indicateur privilégiant les arrivées, Rhône-Alpes figure parmi les régions peu attractives : elle ne se classe que 18ème sur les 22 régions métropolitaines. En revanche, c'est un territoire que l'on quitte moins souvent que d'autres : seul le Nord-Pas-de-Calais a une proportion de partants inférieure.

[1] *Dans la suite de l'article, toutes les migrations décrites concernent les seules migrations intérieures au territoire national.*

Migrations résidentielles : Rhône-Alpes à la 11ème place des régions françaises

Solde des migrations nettes intérieures à la France en 5 ans

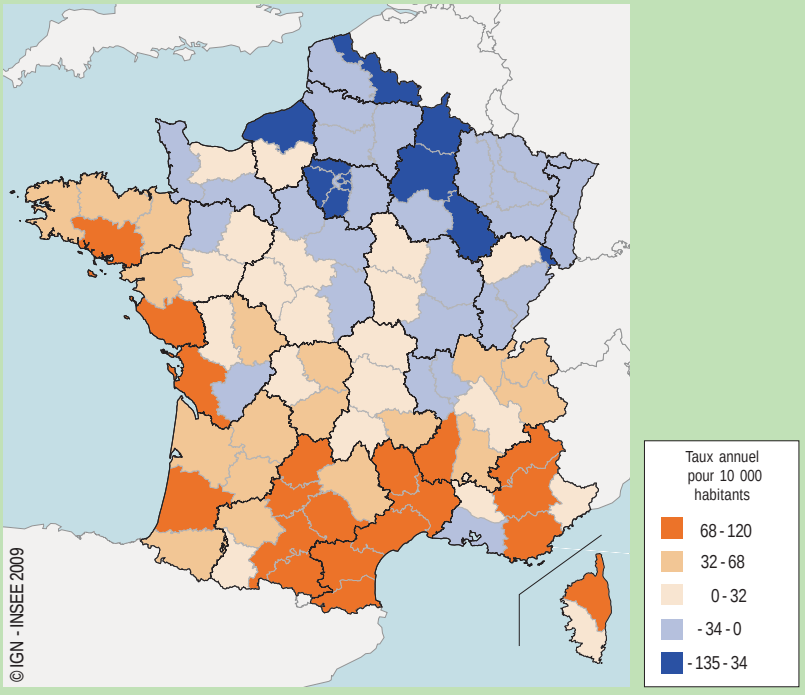

Source : Insee - recensement de la population 2006

Trois arrivants sur cinq ont entre 18 et 40 ans

L'Ardèche est le département rhônalpin où le solde des migrations nettes est, proportionnellement à la population, le plus élevé (0,8 % annuel). Mais il s'agit d'un département peu peuplé, le nombre des nouveaux arrivants reste limité, de même que le solde net (11 000 personnes en 5 ans). L'Ain, la Drôme et la Savoie ont accueilli des contingents plus importants, mais les départs y ont également été plus élevés. Au final, les taux de migrations nettes s'y établissent entre 0,4 et 0,5 % par an. En Haute-Savoie, les arrivées sont, proportionnellement à la population, moins importantes et le taux de migrations nettes annuel y est d'un peu moins de 0,4 %. L'Isère se situe, quant à elle, juste dans le milieu du classement français (0,2 % annuel), car bien qu'elle apparaisse aussi attractive que la Haute-Savoie, les départs y sont sensiblement plus nombreux.

Lors de leurs échanges internes à la France, seuls la Loire et le Rhône ont connu un peu plus de départs que d'arrivées en 5 ans. Il s'agit cependant de déficits très faibles (-0,2 % par an). La Loire enregistre peu de mobilité avec des taux d'arrivants et de sortants parmi les plus faibles de France, et a connu une perte de moins de 5 000 personnes. Dans le Rhône, les arrivées sont plus importantes, mais ce sont surtout les départs qui sont nombreux, ce qui se traduit par un déficit de près de 16 000 personnes.

Les situations de la Loire et du Rhône s'expliquent en partie par leur caractère très urbain, dans une période où les villes-centres sont toujours globalement en déficit migratoire, et leurs banlieues proches en très faible excédent. Les migrations qui concernent l'aire d'influence de Lyon et Saint-Étienne se situent en partie au-delà des limites départementales. Par ailleurs, les arrivées en provenance de l'étranger sont nombreuses dans ces deux départements (voir encadré) et leurs soldes migratoires apparents (globaux) sont quant à eux légèrement positifs.

Près de trois personnes sur cinq qui viennent s'installer en Rhône-Alpes ont entre 18 et 40 ans. Traditionnellement, c'est dans ces classes d'âge que les migrations se font le plus souvent, mais le phénomène est accentué dans la région. Les grands pôles universitaires attirent les étudiants : près de 64 000 jeunes sont ainsi arrivés en 5 ans. Les départs sont moins nombreux, les jeunes rhônalpins ayant sans doute moins tendance à partir du fait des possibilités qui s'offrent à eux. Le solde des migrations nettes est donc excédentaire de près de 13 000 personnes chez les 18-24 ans, ce qui représente un taux annuel de 0,5 %, parmi les tout premiers de France.

Les jeunes actifs, entre 25 et 39 ans, sont également nombreux à s'installer en Rhône-Alpes, en lien avec les possibilités d'emplois offertes par les grandes agglomérations régionales ou même transfrontalières (Genève). 128 000 personnes sont ainsi arrivées en 5 ans. Cependant, les départs sont également importants, et au final, le taux de migrations nettes est d'un peu moins de 0,3 % par an, ce qui place tout de même Rhône-Alpes au 8ème rang des régions françaises.

À partir de 40 ans, les migrations ralentissent et, en ce qui concerne Rhône-Alpes, les arrivées diminuent plus fortement que les départs. Leur solde reste excédentaire jusqu'à 60 ans, mais de peu. Les départs sont ensuite plus fréquents que les arrivées, sans doute en lien avec l'arrêt de l'activité professionnelle.

Les soldes migratoires largement excédentaires des moins de 40 ans contribuent à freiner le mouvement de vieillissement général de la population. Cela est encore renforcé par la faiblesse relative de l'excédent des 40-59 ans et par le déficit des seniors. Quoique atténué, le vieillissement se poursuit cependant : entre 1999 et 2006, la part des plus de 40 ans est ainsi passée de 45 % à 48 %. En ce qui concerne les seniors, le poids des 60-75 ans est resté stable, tandis que celui des 75 ans ou plus progressait.

Les nouveaux arrivants sont le plus souvent des professions intermédiaires (18 %), des cadres et des employés (16 %). Les cadres et les professions intermédiaires sont nettement surreprésentés parmi les arrivants, ce qui est à mettre en relation avec le type d'emplois disponibles dans la région. Il en va de même pour les étudiants. Les taux de migrations nettes de ces trois catégories font partie des plus élevés de France. Ces flux importants concernent cependant des catégories déjà très nombreuses en Rhône-Alpes et les mouvements migratoires affectent au final assez peu la composition socioprofessionnelle de la population rhônalpine, à part pour les retraités dont le solde migratoire est négatif.

Du fait de la présence de deux métropoles régionales importantes sur leur territoire, les profils migratoires de l'Isère et du Rhône présentent des similitudes : un fort excédent migratoire chez les jeunes, lié aux pôles universitaires lyonnais et grenoblois, et des arrivées massives de jeunes actifs. Parmi les personnes de plus de 25 ans arrivées dans ces départements en 5 ans, les

Excédent migratoire des 25-39 ans dans six départements sur huit

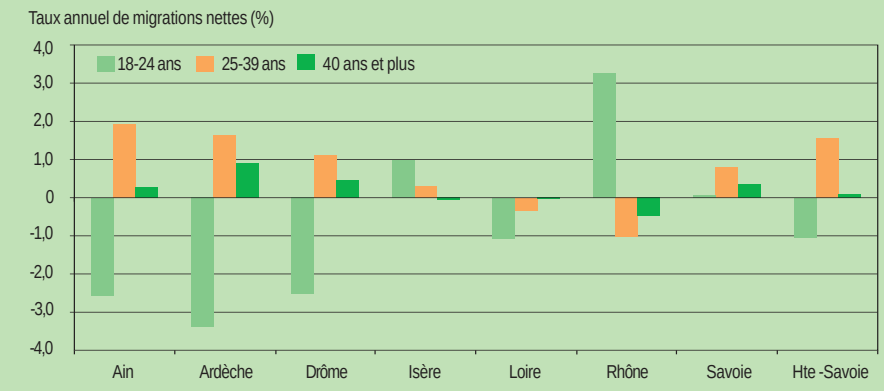

Solde annuel moyen des migrations nettes rapporté à la population moyenne de la tranche d'âge en 2006

Source : Insee - recensement de la population 2006

© Insee Rhône-Alpes - La Lettre Analyses n°115 - juillet 2009

Etudiants et jeunes actifs dans le Rhône et l'Isère

25-39 ans représentent les deux tiers des effectifs. Dans le Rhône, cependant, les départs dans cette classe d'âge sont plus nombreux que les arrivées, et le déficit est important (-1 % par an). Le bilan des migrations est en fait négatif dans toutes les classes d'âge en dehors de celle des 18-24 ans, les étudiants représentant un gain de 20 000 personnes en 5 ans. Un certain nombre d'entre eux peuvent repartir, une fois les études terminées.

L'Isère gagne également des habitants du fait des mouvements migratoires des étudiants, mais pas seulement : les soldes migratoires sont aussi légèrement excédentaires chez les 25-39 ans et à l'équilibre entre 40 et 59 ans. À partir de 60 ans, en revanche, les personnes qui partent sont un peu plus nombreuses que celles qui viennent s'installer. Le département a ainsi perdu 1 300 retraités en 5 ans. Au final, les mouvements migratoires ont en Isère un effet de rajeunissement de la population, en abaissant le poids des plus de 40 ans.

Autre similitude des deux départements, la part plus forte chez les nouveaux arrivés de cadres et, dans une moindre mesure, de professions intermédiaires, ce qui est lié aux emplois présents dans les agglomérations urbaines. Cependant dans le Rhône, la tendance générale au léger déficit des échanges migratoires avec les autres départements touche toutes les catégories socioprofessionnelles, sauf les étudiants. En Isère, les soldes migratoires des différentes catégories sont le plus souvent soit à l'équilibre, soit faiblement excédentaires. Seuls les professions intermédiaires et surtout les étudiants présentent des excédents plus marqués (respectivement 2 000 et 6 500 personnes en 5 ans).

Actifs et retraités en Ardèche et dans la Drôme

Comme le Rhône et l'Isère, l'Ain et la Haute-Savoie accueillent eux aussi de nombreux jeunes actifs ou en âge de l'être. Les deux départements ont ainsi gagné 10 000 et 11 000 personnes de 25 à 39 ans en 5 ans, ce qui représente des taux de migrations nettes très importants (respectivement 1,9 % et 1,5 % annuels). Les soldes migratoires demeurent positifs après 40 ans, mais ils sont alors de faible ampleur. Dans ces deux départements à l'offre universitaire plus restreinte, les migrations des jeunes de 18 à 24 ans sont déficitaires, chaque département ayant vu partir respectivement environ 5 000 étudiants en 5 ans.

Les professions intermédiaires et les employés sont surreprésentés parmi les nouveaux arrivés. Dans l'Ain, la part des ouvriers est également importante. En dehors des étudiants, toutes les catégories socioprofessionnelles présentent un solde migratoire excédentaire. Cependant, en Haute-Savoie et dans l'Ain, les ouvriers et les employés sont traditionnellement assez présents. De ce fait, les migrations modifient peu leurs poids dans la population totale. En revanche, les taux de migrations nets apparaissent particulièrement forts pour les cadres et les professions intermédiaires.

La Savoie semble attirer des personnes un peu plus âgées que l'Ain et la Haute-Savoie, mais avec toujours une bonne part de jeunes actifs. C'est aussi le seul département de la région en dehors du Rhône et de l'Isère à ne pas perdre de 18-24 ans. Le solde migratoire des étudiants y est légèrement déficitaire, mais les emplois saisonniers en station de montagne drainent une population jeune. À noter également que la Savoie enregistre un petit excédent migratoire parmi les 60 ans et plus (0,3 % par an).

Les employés, les artisans-commerçants et les chefs d'entreprise sont surreprésentés chez les nouveaux arrivés, ce qui correspond aux caractéristiques des emplois du département, très touristiques. Mais comme dans l'Ain et en Haute-Savoie, les taux de migrations nettes les plus forts sont finalement ceux des cadres et des professions intermédiaires.

En Ardèche et dans la Drôme comme ailleurs, le taux de migration nette est le plus important pour les 25-39 ans. Mais ce taux demeure élevé après 40 ans et même après 60 ans, tout particulièrement en Ardèche, où il s'établit alors autour de 1 % par an. Un peu plus de la moitié des personnes de plus de 25 ans arrivées dans ce département ont 40 ans ou plus. L'Ardèche est aussi le seul département de Rhône-Alpes à avoir gagné plus d'habitants de 40 à 59 ans (4 500 en 5 ans) que de 25-39 ans. Dans le même temps, les mouvements migratoires des plus de 60 ans dégageaient un excédent de près de 3 000 personnes.
Malgré cette caractéristique, les migrations étant comme partout toujours plus nombreuses aux âges les plus jeunes, l'excédent général constaté en Ardèche conduit à un rajeunissement de la pyramide des âges à l'exception des 18-24 ans, qui sont nombreux à quitter le département (l'Ardèche a ainsi perdu 2 600 étudiants en 5 ans). Toutes les catégories socioprofessionnelles sont excédentaires, mais du fait du type d'emplois disponibles, les artisans, commerçants et chefs d'entreprise, déjà très nombreux, sont surreprésentés parmi les nouveaux arrivés. Dans une moindre mesure, on retrouve une situation analogue pour les ouvriers. C'est sur les professions

Rhône-Alpes : 600 000 échanges avec les autres régions françaises en 5 ans

	Population 2006 (1)	En 5 ans				Taux annuel de migration nette %
		Arrivants	Sortants	Solde des migrations nettes	Stables	
Ain	516 467	63 843	51 770	12 073	452 624	0,5
Ardèche	285 988	37 378	26 376	11 002	248 610	0,8
Drôme	435 793	52 643	43 583	9 060	383 150	0,4
Isère	1 074 561	111 718	99 037	12 681	962 844	0,2
Loire	690 101	45 011	50 310	-5 299	645 091	-0,2
Rhône	1 530 503	162 560	178 645	-16 086	1 367 944	-0,2
Savoie	373 774	44 389	35 231	9 158	329 386	0,5
Haute-Savoie	632 554	63 515	52 264	11 251	569 040	0,4
Rhône-Alpes(2)	5 539 742	323 565	279 725	43 840	5 216 177	0,2

(1) Population de 5 ans et plus qui n'habitait pas à l'étranger 5 ans auparavant.
(2) En raison des migrations entre départements de la région, la somme des arrivants et des sortants des départements est différente de la valeur régionale.

Source : Insee - recensement de la population 2006

Peu de partants et peu d'arrivées dans la Loire

intermédiaires, peu nombreuses dans le département, que l'effet positif des migrations se fait le plus sentir, ce qui est une caractéristique des espaces ruraux.

Dans la Drôme, les taux de migrations nettes sont moindres qu'en Ardèche à tous les âges, en raison d'arrivées moins importantes et de départs plus fréquents, hormis chez les jeunes (le département possède un pôle d'études supérieures à Valence). Ceci étant, le profil migratoire drômois ressemble à celui de l'Ardèche. Le département a gagné en 5 ans environ 1 800 personnes de 60 ans ou plus. En termes de structure socioprofessionnelle, les catégories les plus favorablement impactées par les mouvements migratoires sont les professions intermédiaires, puis les cadres.

Dans la Loire, le léger déficit des migrations nettes s'explique par les pertes enregistrées entre 18 et 40 ans. Ceci ne tient pas à des départs importants, la Loire est même le département de Rhône-Alpes avec le plus faible taux de partants, et ce quelle que soit la classe d'âge. Mais les arrivées sont particulièrement faibles. C'est chez les 18-24 ans que le déficit est le plus fort, car bien que Saint-Étienne abrite un pôle universitaire, le département a perdu 3 500 jeunes en 5 ans. Entre 25 et 39 ans, les pertes sont proportionnellement bien moins importantes (2 300 personnes). À partir de 40 ans, les arrivées demeurent peu nombreuses mais s'équilibrent avec les départs. Les effets de ces mouvements migratoires sont de renforcer légèrement le poids des plus de 40 ans, en particulier celui des retraités. En dehors des artisans, commerçants et chefs d'entreprise, toutes les catégories socioprofessionnelles sont déficitaires, les cadres et les professions intermédiaires plus particulièrement.

Près de 100 000 personnes arrivées de l'étranger en 5 ans en Rhône-Alpes

En 5 ans, 97 000 personnes âgées de plus de 5 ans sont arrivées de l'étranger. Il s'agit à la fois de Français expatriés rentrant en France et de personnes de nationalité étrangère. Le Rhône et l'Isère accueillent de gros contingents au sein des agglomérations lyonnaise et grenobloise, la Haute-Savoie et l'Ain également, du fait de l'extension de l'agglomération genevoise sur leur territoire. Ces arrivées expliquent en grande partie les différences entre le solde migratoire apparent (global) et le solde migratoire net interne à la France. Par exemple, dans le Rhône, le premier est en excédent et le deuxième en déficit.

Personnes de 5 ans ou plus arrivées de l'étranger en 5 ans

	Effectifs	En % de la population 2006	Population de 5 ans et plus en 2006
Ain	12 000	2,3	528 400
Ardèche	2 400	0,8	288 400
Drôme	4 500	1,0	440 200
Isère	16 700	1,5	1 091 600
Loire	6 700	1,0	696 400
Rhône	31 800	2,0	1 561 300
Savoie	4 600	1,2	378 600
Haute-Savoie	18 100	2,8	650 200
Rhône-Alpes	96 800	1,7	5 635 200

Migrations résidentielles

On appelle migrations résidentielles, les changements de lieu de résidence. La résidence antérieure est celle au 1er janvier cinq ans auparavant. Le recensement repose désormais sur une collecte d'information annuelle et les résultats de 2006 sont issus des enquêtes annuelles réalisées entre 2004 et 2008. De ce fait, l'étude présentée ici prend en compte les changements de résidence réalisés sur 5 périodes de 5 ans : de 1999 à 2004, 2000 à 2005, 2001 à 2006, 2002 à 2007 et 2003 à 2008.

Les comportements migratoires sont suffisamment stables dans le temps pour que cet étalement de la collecte des informations ait un effet négligeable sur les conclusions.

Les enfants de moins de 5 ans n'étant pas nés à la date de référence de la résidence antérieure, ils ne sont pas inclus dans la population susceptible d'avoir migré.

Taux annuel de migration avec le reste de la France

Ce taux rapporte les migrants annuels nets (entrants-sortants) à la population moyenne de la zone.

Seules les migrations internes au territoire français sont prises en compte dans ce taux (France métropolitaine + DOM). Décliné par âge, il peut s'apparenter à un profil migratoire.

Pour en savoir plus

Au deuxième semestre 2009 sont publiés les résultats complets du recensement de la population 2006, sur le site www.insee.fr.

- "Les migrations entre les départements : le Sud et l'Ouest toujours très attractifs", *Insee Première n° 1248*, juillet 2009.
- "La croissance périurbaine depuis 45 ans", *Insee Première n° 1240*, juin 2009.
- "La croissance de la population se diffuse sur l'ensemble du territoire rhônalpin", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Résultats n°101*, janvier 2009.
- "La croissance retrouvée des espaces ruraux et des grandes villes", *Insee Première n° 1218*, janvier 2009.
- "515 000 immigrés en Rhône-Alpes", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Résultats n°95*, septembre 2008.

INSEE Rhône-Alpes
165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :
Vincent Le Calonnec

Rédacteur en chef :
Lionel Espinasse

Pour vos demandes d'informations statistiques :
- site www.insee.fr
- n° 0 825 889 452 (lundi à vendredi de 9h à 17h, 0,15 € la minute)
- message à insee-contact@insee.fr

Dépôt légal n° 1004, juillet 2009
© INSEE 2009 - ISSN 1165-5534